

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 41

Artikel: Les raisins
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVANTAGES PARTICULIERS

de la publicité dans le CONTEUR VAUDOIS

- 1° Lecteurs nombreux et de joyeuse humeur.
- 2° Accès dans les familles, cercles, cafés, etc.
- 3° Huit jours en lecture.
- 4° Attention certaine du lecteur, le nombre des annonces étant restreint.

Les raisins.

La scène se passe chez les Tenet, au cœur du vignoble, à trois lieues de la capitale et à la veille des vendanges.

M. TENET, à sa femme. — Voilà les Nialin de Lausanne qui nous tombent dessus ! Le père, la mère et leur grande perche de fille ! Pas besoin de demander quel vent les amène : ils ont chacun un panier au bras. Mais tu leur donneras de ma part une belle remauffée ! Des gens qui sont cent fois plus riches que nous et qui ont le toupet de raucaner du raisin !

Mme TENET. — Tu devrais bien rester pour l'expliquer avec eusses !

M. TENET. — Non, cette pouine de mère Nialin serait encore dans le cas de m'apigeonner avec ses accroche-cœur et avec sa batoille de la metzance ; d'ailleurs il faut que j'aïlle voir si les tines sont bien gogées.

Il sort. Quelques instants plus tard apparaissent Monsieur, Madame et Mademoiselle Nialin. Ils ont laissé leurs paniers à la porte.

Mme NIALIN. — Tiel bonheur de vous trouver après avoir bambané tout le tantôt entre ces murs de vigne où il n'y a pas une miette d'ombre ! Mais comment allez-vous ? Et M. Tenet, et votre petit ?

M. NIALIN. — Bien le bonjour, chère madame. On ne vous voit jamais à notre épicerie ; alors, puisque c'est aujourd'hui dimanche, on s'est dit : « Allons voir si M. et Mme Nialin ne sont rien malades ! »

Mme NIALIN. — Vous ne connaissez pas encore notre fille Eléonore ? Elle revient d'Angleterre, où elle était en place dans une famille de la haute.

Mlle ELÉONORE, saluant. — Madame !

Mme TENET, glaciale. — Bonjour, monsieur, madame et mademoiselle.

M. NIALIN. — Vous voilà dans le beau temps de la vendange !

Mme TENET. — Pas si beau qu'on pense. Vendanger est bien l'ouvrage le plus coiffe qui soit ; c'est à peine si on a le temps de se dégreuber un jour sur deux ; et les hommes qui ne couchent plus et qui, pendant une quinzaine, sont dépatoullus comme des pique-pattes !

Mme NIALIN. — Heureusement que, cette fois-ci, les vignes sont magnifiques !

Mme TENET. — On ne peut pas se plaindre, en effet.

Mlle ELÉONORE. — Il semble qu'aux pampres pendent des grappes de guinées et de napoléons !

M. NIALIN. — C'est comme si les raisins avaient été vernis au copal ! On veut avoir un vin comme le 54, le 65 ou le 70.

Mlle ELÉONORE. — Ce sera un millésime.

Mme NIALIN. — Les raisins doivent être doux comme miel !

Mme TENET. — Moi, je les trouve même plus doux ; nos vendangeuses vont s'en donner à remouillemer.

Mme NIALIN. — Savez-vous que vous nous mettez terriblement l'eau à la bouche !

Mlle ELÉONORE. — C'est le supplice de Tantale !

M. NIALIN. — Il n'y aurait pas moyen de faire un tour dans vos vignes ?... Oh ! seulement pour voir des parchets bien soignés.

Mme TENET. — Mon mari n'aime pas qu'on courate dans les vignes ; mais par-dessus les murets de la route, vous voulez aussi bien voir les souches que si vous étiez parmi elles.

Mme NIALIN. — Écoutez voir, ma chère madame Tenet, je veux vous parler franchement, parce que, voyez-vous, je suis franche, moi, et que je sais que vous êtes aussi pour la franchise... Qu'est-ce que je voulais dire ?... Ah oui : on aimerait tant rapporter à la grand'mère, qui aura ses huitante ans demain, un grappillon, un tout petit grappillon, deux ou trois grains, quoi, de votre raisin ; ça lui ferait si tellement plaisir.

Mlle ELÉONORE. — Elle en pleurera de joie, la bonne aïeule.

Mme NIALIN. — Vous n'aurez pas besoin de nous prêter des pa..., un panier, veux-je dire ; nous avons ici tout ce qu'il faut !

Mme TENET, avec un sourire malicieux. — Combien de kilos vous faut-y ?

Mme NIALIN. — Mais vous nous mettez dans l'embarras ; ce n'est pas à nous à fixer la quantité...

Mme TENET. — Si vous ne savez pas vous-même combien vous en voulez, comment voulez-vous que je le sache, moi ?

M. NIALIN. — On s'en remet à votre jugement.

Mlle ELÉONORE. — A votre bonté.

Mme TENET. — Je puis vous en donner cinq kilos. Ça vous va-t-y ?

LES TROIS NIALIN. — Oh ! c'est trop !

Mme TENET. — A cinquante centimes le kilo, ça vous fera 2 francs cinquante.

Mme NIALIN. — Mais, mais...

M. NIALIN. — A ce prix-là, nous en trouverons à Lausanne autant que nous voudrions.

Mlle ELÉONORE. — Madame a sans doute voulu plaisanter ?

Mme TENET. — Je vous demande bien pardon, ma belle demoiselle, je n'ai pas l'habitude de conter des gandoises.

Mme NIALIN. — C'est pour de bon, alors ? Eh bien je ne me serais pas attendue à un affront pareil ! Vous pouvez garder vos beaux raisins pour vous, madame !

M. NIALIN. — Nous vous remercions bien de vos bontés, madame !

Mme NIALIN. — Nous ne sommes pas venus

ici pour mendier, madame, je tiens à vous le dire, parce que je suis franche, moi.

Mme TENET. — Vous l'avez déjà dit.

Mme NIALIN. — Et je tiens à vous le répéter avant de partir d'ici : franche comme moi, vous n'en trouvez pas deusse !

Mme TENET. — Je vous crois pardine bien !

M. NIALIN. — Eh bien, pisqu'on nous met à la porte, on s'en ira... sans rancune, au moins !

Mme TENET. — Bien le contraire.

LES TROIS NIALIN, reprenant leurs paniers. — Madame !

Mme TENET. — Le bon Dieu vous bénisse !... Ouf !

V. F.

En char.

(Tiré des « Croquis campagnards ».)

Le matin fait chanter les merles dans les branches
Et du soleil s'accroche aux buissons d'aubépins ;
Dans la campagne on voit serpenter les chemins
Et le large ruban poudré des routes blanches.

Dans les brancards fourbis et fraîchement repeints,
Le ragot trapu trotte — attelé des dimanches —
Et l'oncle Audiuste a mis sa blouse à belles manches
Et les gosses ravis sautent comme du grain ;

La campagne sent bon ; .. des abeilles voltigent,
Il semble que les fleurs se parlent sur leurs tiges ;
On a du bon soleil plein le cœur et les yeux !

Et caressant du fouet les fesses de sa bête,
Surveillant les écarts du gros poulain joyeux,
L'oncle Audiuste, attendri, murmure : « Comme il [pète !...»

PIERRE ALIN

Bon Vaudois, oui ou non ?

VENDREDI dernier, dans la salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, le comité de l'Association Juste Olivier a tenu séance.

Vous savez de quoi il s'agit ? Oh ! d'une chose toute simple, en apparence du moins : recueillir l'argent nécessaire pour honorer, par un monument, la mémoire de Juste Olivier, que les personnes qui le connaissent — combien rares, hélas, chez nous ! — sont unanimes à placer au premier rang de nos poètes vaudois.

Péniblement, le Conteur, d'abord, le comité, ensuite, ont recueilli jusqu'ici 4400 francs, environ. C'est un peu plus qu'il ne faut pour assurer la pose à Eysins, village natal d'Olivier, et à Gryon, qu'il aimait et qui fut l'asile et la consolation de ses vieux jours, de deux plaques avec inscription et médaillons.

A Eysins, le comité, dans un sentiment bien naturel, se propose d'associer à celle de Juste, la mémoire de son frère Urbain, le romancier populaire. A Gryon, c'est aux poètes des « Deux voix », à Juste et à Caroline Olivier, née Ruchet, sa femme, que sera dédiée la plaque commémorative.

La commune de Gryon, qui a voué un souvenir fidèle au chantre de la « Taveyenne » et qui est venue, une des premières, apporter son obole au Conteur, lorsqu'il ouvrit sa souscription